

TERMES DE REFERENCES

Projet PASSGUI

Recrutement d'un consultant international en vue de l'élaboration du plan stratégique de l'Inspection générale de la Santé, sa vulgarisation et son suivi

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Mise en œuvre de l'activité 1.2.3 Appui à l'élaboration du plan stratégique de l'Inspection Générale de la Santé (IGS)	
Bénéficiaire(s)	Inspection Générale de la Santé	
Pays	République de Guinée	
Durée totale des jours prévus	30 jours	

II. Contexte et justification du besoin

1) Contexte lié au projet PASSGUI (EF)

Le programme d'appui au secteur de la santé en Guinée (PASSGUI), financé par l'Union européenne, avec un cofinancement parallèle de la France et de la Belgique, vise le développement de la couverture santé universelle (CSU) par une action structurante de réforme sectorielle dans les domaines de la gouvernance, des médicaments et des ressources humaines.

Dans cette perspective, le projet interviendra sur les produits suivants :

- P1: Gouvernance
- P2: Offre de services
- P3: Médicaments et consommables
- P4: Ressources humaines en santé
- P5 : Financement par la demande

Le projet PASSGUI est mis en œuvre par deux agences européennes (Expertise France et Enabel) et comprend deux principales zones d'intervention : Conakry et la région de Nzérékoré.

Afin de renforcer la gouvernance, le projet prévoit l'actualisation des documents clés dans les domaines précités, et le renforcement des capacités des services et directions au niveau central, déconcentré et décentralisé.

Le Produit 1 « Gouvernance » s'articule autour de cinq (5) axes :

Produit 1.1 : La planification, le pilotage et la coordination du secteur de la santé

Produit 1.2: La gestion des finances publiques du MSHP

Produit 1.3 Passation des marchés publics

Produit 1.4 : La gouvernance des EPA de la santé

Produit 1.5: L'inspection/contrôle du MSHP

Le sous-produit (P1.5) « Renforcement de la mission d'inspection et de contrôle du MSHP » se décline lui-même en cinq sous-activités :

Ref : DAJ_M003_v01 Page 1 sur 7

- Appui à l'élaboration du plan stratégique de l'IGS ;
- Formation en inspection (tome 7 du manuel de procédures administratives du MSHP);
- Formation technique des 4 pools de l'IGS ;
- Appui aux missions d'inspection, en lien avec les autres corps de contrôle ;
- Appui aux réunions de concertation entre autres corps de contrôle et harmonisation des outils.

2) Contexte lié à l'activité et description de l'existant

Le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2015-2024 est arrivé à échéance en 2024. Son évaluation et révision ainsi qu'un audit organisationnel et institutionnel du Ministère de la Santé pour la mise en place d'un cadre programmatique de réformes ont démarré. Ces deux documents constituent le cadre stratégique et programmatique du projet PASSGUI.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique guinéen est engagé depuis plusieurs années dans plusieurs réformes, notamment :

- La révision du code de santé publique ;
- La révision en cours du cadre juridique des professions de santé;
- L'élaboration du code de déontologie, avec l'appui de L'Initiative;
- Le renouvellement des ordres professionnels, dont celui des pharmaciens ;
- La fermeture du marché illicite de Madina (2023);
- La rationalisation du nombre de grossistes (105 à 10);
- L'auto-évaluation OMS de la DNPM via un benchmarking (avril 2024);
- L'objectif d'accréditation pour le LNCQM;
- Le changement statutaire de la PCG, la construction en cours de locaux dans le pays ;
- La transformation de la DNPM en agence de régulation du médicament.

Sous l'autorité du Ministre en charge de la Santé et de l'Hygiène Publique, l'Inspection Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique, de niveau hiérarchique équivalent à celui d'une Direction de l'Administration Centrale a pour mission, de veiller au respect de l'application de la législation et de la règlementation en matière d'organisation et de fonctionnement des services du système de santé.

L'Inspection Générale de la Santé (IGS) bénéficie d'un nouveau Décret D/2023/0192/PRG/SGG/CNRD/SGG du 22 août 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Inspection Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique qui est plus précis concernant les missions de l'IGS, son organisation en 4 pools, ses modes de déclenchement. Le décret lui donne également plus d'autonomie et de force : il renforce la place des inspecteurs. A ce jour en Guinée, seul 10 inspections sur 26 ont un décret en bonne et due forme.

L'IGS fait face à une demande politique forte : des missions plus fréquentes, la production de rapports de qualité et sincères, afin de constituer une aide à la prise de décision, et si nécessaire aller jusqu'à la prise des mesures conservatoires.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Produit P1, Expertise France en collaboration avec le MSHP, lance le recrutement d'un consultant international en vue de l'élaboration du plan stratégique 2026-2030 de l'Inspection générale de la Santé.

III. Objectifs de la mission et résultats poursuivis

Objectif général

L'objectif général recherché est d'élaborer un plan stratégique de l'Inspection Générale de la Santé aligné sur le plan national de développement de la Santé (PNDS) du MSHP qui servira de feuille de route à l'IGS pour ses interventions sur une période définie de cinq (5) ans (2026-2030).

Objectifs spécifiques

De cet objectif global, découlent des objectifs spécifiques suivants :

- Faire un diagnostic du cadre institutionnel, juridique et organisationnel de l'IGS ;
- Définir la vision, la mission, les principes directeurs et les axes stratégiques de l'IGS;
- Identifier les besoins en ressources humaines financières et logistiques pour la mise en œuvre du plan stratégique;
- Proposer un plan d'action détaillé
- Proposer des mécanismes de suivi-évaluation ;
- Proposer un mécanisme de financement du plan stratégique.

Résultats à atteindre

- Un diagnostic du cadre institutionnel, juridique et organisationnel de l'IGS est réalisé;
- Un plan stratégique structuré avec des axes clairs et un cadre de mise en œuvre est élaboré;
- Un plan d'action budgétisé est disponible ;
- Un mécanisme de suivi et d'évaluation est mis en place ;
- Des recommandations pour le financement du plan sont formulées ;

IV. Méthodologie et livrables attendus

Méthodologie de mise en œuvre de l'activité

Le consultant devra adopter une approche participative et inclusive impliquant les différentes parties prenantes (ministère de la santé et de l'hygiène publique, personnel de l'IGS, autres corps, directions ou services clés, partenaires techniques et financiers, etc.).

La méthodologie comprendra notamment :

- Une revue documentaire des textes législatifs et documents stratégiques pertinents du MSHP;
- Des entretiens et consultations avec les acteurs clés du ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- Un projet de plan stratégique incluant un cadre logique, un plan d'action et des mécanismes de suiviévaluation et de financement, qui sera revu par EF et par l'IGS, et éventuellement présenté au cours d'une réunion.
- La rédaction du plan stratégique complet, qui sera revu par EF et par l'IGS ;
- L'organisation d'un atelier de validation de cinq (5) jours ;
- La finalisation du plan stratégique.

Une fois le plan finalisé et validé techniquement, il sera procédé à:

- La validation politique par les autorités du ministère de la santé et de l'hygiène publique ;
- La préparation de modules et session de vulgarisation du plan aux acteurs clé (ex : tout le personnel de l'IGS) ;
- L'organisation de réunions de suivi (une fois par semestre)

Répartition estimative des jours

(Pour l'estimation des jours dans le tableau ci-dessous, donner les étapes plus détaillées).

Etapes		Lieu	Nombre	de
			jours	de
			consultan	ce
Elaboration du plan stratégique				
1.	Une revue documentaire des textes législatifs et documents stratégiques pertinents du MSHP	A distance	3 jours	

2.	Des entretiens et consultations avec les acteurs clés du ministère de la santé et de l'hygiène	Conakry	5 jours
	publique		
3.	Un projet de plan stratégique incluant un cadre logique, un plan d'action et des mécanismes de suivi-évaluation et de financement, qui sera revu par EF et par l'IGS, et éventuellement présenté au cours d'une réunion, version provisoire	<u>Conakry</u>	3 jours
4.	Préparation réunion de présentation et animation de la réunion	Conakry	1 jour
5.	Un projet de plan stratégique incluant un cadre logique, un plan d'action et des mécanismes de suivi-évaluation et de financement, qui sera revu par EF et par l'IGS, et éventuellement présenté au cours d'une réunion, version définitive	Conakry	2 jours
6.	Le plan stratégique complet en version provisoire	Conakry	5 jours
7.	Les supports pour l'atelier de validation technique (ex : TDR atelier, PowerPoint, compterendu atelier) et animation atelier	Conakry	2 jours
8.	Une validation technique	Conakry (Au Ministère de la santé et de l'hygiène publique)	3 jours
9.	La validation politique	à distance	1 jour
10.	Le plan stratégique en version définitive intégrant les observations des parties prenantes	à distance	2 jours
Vulgaris	ation auprès des acteur clés		
11.	Modules et session de vulgarisation du plan auprès des parties prenantes (ex : personnel de l'IGS, Directions, Programmes et projets)	A distance	3 jours
Suivi			
12.	Appui au suivi et actualisation	à distance	
	TOTAL		30 jours

Livrables attendus et calendrier

Les livrables attendus sont :

Livrables		Date de livraison
1.	Un projet de plan stratégique incluant un cadre logique, un plan d'action et des mécanismes de suivi-évaluation et de financement du plan stratégique version provisoire	T0 + 12 jours
2.	Les supports pour la réunion de présentation	T0 + 12 jours
3.	Un projet de plan stratégique incluant un cadre logique, un plan d'action et des mécanismes de suivi-évaluation et de financement du plan stratégique version définitive	T0 + 10 jours
4.	Les supports pour l'atelier de validation (ex : TDR, PowerPoint, compte-rendu)	T0 + 10 jours
5.	Un document définitif du plan stratégique intégrant les observations des parties prenantes	T0 + 10 jours
6.	Module pour la session de vulgarisation	T0 + 10 jours
7.	Actualisations éventuelles	T0 + XX jours

Une disponibilité du consultant pour exécuter la mission est attendue à partir du mois de juin, le livrable final devant être produit au plus tard le 31 août 2025.

V. Expertise et profil demandés

1. Nombre de consultants :

Pour réaliser cette mission, il est prévu de recruter deux (2) consultants (national et international) ayant exercé de préférence des activités similaires avec succès.

Le consultant international devra donc travailler avec un consultant national afin de présenter un travail commun et unique.

2. Profil du consultant international

- Diplôme universitaire de niveau master (Bac+5) ou plus en santé publique, administration publique, gestion des politiques de santé, management des organisations de santé, économie de la santé ou tout autre domaine pertinent.

A. Expérience professionnelle générale

- Minimum 10 ans d'expérience dans le domaine de la santé publique, de la gouvernance sanitaire ou du développement des politiques et stratégies de santé ;
- Expérience avérée dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans stratégiques pour des institutions publiques ou des organisations internationales ;

- Bonne connaissance des systèmes d'inspection, d'audit et de contrôle dans le secteur de la santé ;
- Bonne connaissance du contexte administratif guinéen, avec une compréhension des enjeux du système de santé guinéen et des défis liés à la gouvernance, au financement et au contrôle sanitaire.

B. Expérience professionnelle spécifique

- Expertise avérée en planification stratégique, en gouvernance du secteur de la santé et en évaluation des systèmes de contrôle et d'inspection sanitaire;
- Expérience prouvée dans la conception et la mise en œuvre de plans stratégiques pour des institutions publiques ou parapubliques de santé ;
- Maîtrise des outils de planification stratégique, du cadre logique et des approches participatives dans l'élaboration de plans stratégiques ;
- Capacité à analyser les forces et faiblesses du système d'inspection sanitaire et à proposer des réformes adaptées ;
- Capacité à mener des analyses approfondies, à synthétiser des informations complexes et à produire des documents stratégiques de haute qualité ;
- Expérience avérée dans la facilitation d'ateliers de concertation, la gestion des parties prenantes et la conduite de consultations auprès d'acteurs institutionnels et partenaires techniques et financiers (PTF);
- Excellente compréhension du cadre réglementaire et institutionnel du secteur de la santé en Guinée.

3. Documents constitutifs de l'offre

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat (e)s devront postuler via le site Expertise France et soumettre les documents suivants :

- Un curriculum vitae actualisé signé et daté avec une déclaration sur l'honneur, mettant en évidence des missions similaires réalisées ;
- Les copies de diplômes et attestations de services rendus ;
- Trois personnes de références professionnelles et un exemple de document technique rédigé en français par le candidat ;
- Une offre technique précisant la méthodologie ;
- Une offre financière décrivant clairement l'ensemble des éléments de coûts.
- La méthodologie de travail sur un maximum de trois pages qui décrit clairement votre compréhension de la mission et l'approche technique qui sera utilisée pour réaliser la mission.

Les consultants qualifiés pour l'élaboration du plan stratégique seront retenus sans considération de race, couleur, religion, sexe, origine nationale, appartenance politique, état matrimonial, handicap, information génétique, âge ou autres caractéristiques protégées par la loi.

Le consultant fera une proposition financière suivant un tableau des coûts. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

Le consultant fera une offre par rapport à ses honoraires. Le billet d'avion, les perdiems et autres frais liés à la mission seront pris en charge par Expertise France.

4. Evaluation des dossiers des soumissionnaires

L'évaluation des offres se déroulera conformément aux termes de références de l'étude et selon la grille d'analyse d'Expertise France.

L'offre financière de l'expert sera revue et analysée sur la base des grilles de rémunération de l'organisation, qui se réserve le droit de négocier le montant.

La rémunération sera basée sur la soumission et l'acceptation des livrables et sur le nombre de jours travaillés avec fourniture des pièces justificatives correspondantes

5. Disponibilité, réponse et rémunération

Le dossier de candidature devra être soumis sur GEX au plus tard le 25 avril 2025 à 23h59 mn.

Il sera aussi demandé par la suite de fournir les documents administratifs nécessaires à la mission : passeport d'une validité de plus de 6 mois, vaccins à jour.

VI. Coordination

Une première réunion aura lieu dès la signature du contrat. Elle sera suivie des réunions autant que nécessaires (explication, renseignements complémentaires, validation ...).

VII. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

1. Période de mise en œuvre : juin-août 2025 inclusivement

2. Date de démarrage : 1^{er} juin 2025

3. Date de fin: 31 août 2025 au plus tard

4. Durée effective par mission: 30 jours